ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XXIV

(QUATRIÈME SÉRIE, TOME IV)

ANNÉE 1889

PRIX : 20 FRANCS

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, RUE DU POINÇON, 45

M. M. Mourlon donne lecture de la note suivante :

SUR L'EXISTENCE DANS LE BASSIN FRANCO-BELGE D'UN NOUVEL HORIZON PLEISTOCÈNE ANTÉRIEUR AU DILIVIUM A « ELEPHAS PRIMIGENIUS »

Par M. MOURLON

Il existe aux environs de Mons, notamment à Spiennes et à Saint-Symphorien, entre les lits de galets quaternaires à *Elephas primigenius* et les dépôts crétacés, des sables glauconifères et silexifères plus ou moins argileux avec conglomérat de silex à la base, qui ont été rapportés, jusque dans ces derniers temps, au groupe éocène inférieur landenien.

C'est dans ces sables et ce conglomérat que se trouvent les silex taillés qui ont été attribués à l'homme tertiaire.

Je me suis attaché à montrer (1) que non seulement ces silex sont bien réellement taillés intentionnellement, mais qu'ils font partie d'un véritable atelier de silex paléolithiques, comme on a pu le constater dans la première carrière de MM. Quintens, à Spiennes, dont j'ai décrit et figuré l'intéressante coupe relevée en mai dernier.

On y voyait dominer dans le conglomérat le même type de silex que celui de la base du quaternaire dans la tranchée de Mesvin. Or, tandis que dans cette dernière tranchée les silex sont toujours roulés, il n'en était pas de même dans la carrière Quintens, où ils présentaient des formes se rapportant à différents types variant du type paléolithique le plus ancien ou mesvinien jusqu'au type moustierien, lequel paraissait même dominer dans les sables silexifères.

En présence de ces faits, je me suis cru autorisé à conclure que les nouveaux dépôts des environs de Mons, formés d'éléments landeniens remaniés, renferment le vrai niveau des silex mesviniens et constituent un nouvel horizon géologique dont l'âge reste à déterminer, mais qui est antérieur au dépôt caillouteux à *Elephas primigenius* de la base de notre quaternaire diluvien.

M. Dupont ne partagea pas cette manière de voir et crut, au contraire, pouvoir conclure, de la ressemblance de formes et de caractères des restes d'industrie primitive des nouveaux dépôts en question avec ceux de la tranchée de Mesvin, qu'ils appartiennent au même horizon que ces derniers (2).

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XVII, 1889, p. 499-516.
(2) *Ibidem*, p. 517.

Mais j'ai eu l'occasion de signaler, depuis (1), qu'un éminent géologue anglais, M. Prestwich, vient de publier un important travail qui semble de nature à trancher la question. Ce travail est intitulé : *Sur la présence d'instruments de silex paléolithiques dans le voisinage du comté d'Ightam, leur distribution et leur âge probable.*

L'auteur est d'avis que ces silex se rapportent à une période de beaucoup antérieure à celle des graviers de vallée formés sous le régime des rivières actuelles et appartiennent à un étage plus ancien de la période glaciaire ou préglaciaire.

Or, l'une des planches (pl. XI) qui accompagnent le travail de M. Prestwich, laquelle reproduit les silex en question, permet de constater qu'ils présentent les mêmes caractères que nos silex mesviniens.

Il en résulte donc que les nouveaux dépôts des environs de Mons qui renferment ces silex doivent être d'un âge fort rapproché, si pas identique, à ceux du comté d'Ightam.

J'ajouterai que la coupe de la tranchée de Frameries, près Mons, publiée par M. Rutot, en 1880 (2), montre la même succession de couches que celle de Spiennes et de Saint-Symphorien, mais ce géologue en donne une tout autre interprétation que celle que je propose. Il nous dit, en effet, que, bien qu'ayant été porté d'abord à ranger les couches supérieures dans le quaternaire, il a fini, de concert avec M. l'ingénieur Dejaer, par les placer dans le landenien inférieur.

Je dois, à ce sujet, réparer une omission que j'ai commise bien involontairement en ne faisant pas mention, dans mes précédentes communications, de l'opinion exprimée par un géologue français, M. Ladrière, au sujet de l'interprétation de ces mêmes couches de Frameries. En les comparant avec celles qu'il a décrites et figurées de la tranchée du fort du Vert-Galant, dans les environs d'Avesnes, il arrive à cette conclusion que, dans cette dernière région comme à Frameries, les couches de sables silexifères rapportées par M. Rutot au landenien inférieur représentent l'assise inférieure du terrain quaternaire (3).

Il n'est pas sans intérêt de constater la concordance des vues que j'ai exprimées tout récemment avec celles de M. Ladrière, qui

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XVIII, 1889, p. 6.
(2) *Annales de la Société géologique du Nord*, t. VII, 1879-80, p. 92-99, pl. II.
(3) *Ibidem*, t. X, 1884, p. 86-99.

remontent déjà à plus de cinq ans et qui m'avaient complètement échappé, lorsque je fis ma dernière communication sur ce sujet à l'Académie.

Je rappellerai aussi, à cette occasion, que M. Ladrière est porté à conclure de ses observations aux environs de Guise que le terrain quaternaire présente, dans le département de l'Aisne, la même succession de couches que dans le Nord.

Enfin, ce géologue nous apprend encore, dans son intéressant travail que « M. Prestwich a remarqué, dès 1860, qu'à Menchecourt-lez-Abbeville, on trouve sous le diluvium à *Elephas primigenius* une espèce de marne argileuse recouvrant un second diluvium plus ancien que le premier et qui serait formé de gravier subargileux. Le même auteur affirme que cette disposition existe également en Angleterre, à Hoxne, par exemple, où, sous le diluvium à *Elephas primigenius*, on rencontre une couche assez épaisse d'argile calcaire, plus ou moins grisâtre, dite *boulder clay*, contenant des coquillages d'eau douce, des débris de tourbe, quelques restes de bois, quelques lignes minces de sable, etc. ».

On le voit par ce qui précède, s'il paraît hors de doute que les nouveaux dépôts de sables silexifères des environs de Mons constituent un nouvel horizon pleistocène qui se prolonge en France et en Angleterre, il n'est pas encore possible de déterminer à quel niveau précis de la série anglaise, de beaucoup la plus importante, il correspond. Tout ce que nous savons, c'est que, par les silex taillés qu'on y trouve abondamment, il pourrait bien être plus ancien que le boulder clay ; mais il faut attendre des preuves paléontologiques pour se prononcer.

Quant à la question de savoir si la faune de mammifères que j'ai découverte récemment à Ixelles lez-Bruxelles ne correspondrait pas à ce nouvel horizon, il faudra attendre pour la trancher que l'étude des nombreux ossements recueillis soit plus avancée. Je suis heureux de pouvoir annoncer, à cette occasion, que la collection que j'en avais réunie s'est considérablement accrue dans ces derniers temps et qu'il m'a été possible de relever des détails fort intéressants sur leur gisement. Je me bornerai, pour le moment, à signaler la présence d'ossements jusqu'à plus de 4 mètres sous le niveau des cailloux roulés du quaternaire diluvien et l'intercalation dans les sables auxquels j'ai proposé d'attribuer, en tout ou en partie, une origine éolienne, de quelques lentilles de cailloux et de graviers bien stratifiés

que je n'avais pas encore observées précédemment et qui démontrent que l'action fluviatile n'a pas été étrangère à la formation des dépôts ossifères d'Ixelles.

M. É. Hennequin donne lecture de la note suivante :

TROISIÈME COMMUNICATION SUR LES BAROMÈTRES OROMÉTRIQUES ET ALTIMÉTRIQUES DE M. LE COLONEL GOULIER ET SUR LES NIVELLEMENTS BAROMÉTRIQUES APPROXIMATIFS

Par M. É. HENNEQUIN

Comme suite à nos deux communications du 4 mai et du 1er juin, nous présenterons d'abord à l'examen de la Société un *baromètre holostérique orométrique*, format de poche, convenant spécialement pour des nivellements en Belgique.

Ce baromètre appartient à l'Institut cartographique, à l'inventaire duquel il figure sous le nº 12. Il a été construit récemment par MM. Pertuis et fils, qui ont tenu compte autant que possible des considérations exposées dans la note additionnelle du procès-verbal de la séance du 1er juin dernier.

De même que les orométriques nºs 10 et 11 de l'Institut, cet instrument a 0m05 de diamètre. Mais au lieu de permettre de mesurer des différences de niveau de 2,400 mètres entre les pressions 800 et 600 millimètres, il ne fournit, pour un tour complet de l'aiguille, qu'une dénivellation — plus que suffisante d'ailleurs — d'environ 1,600 mètres, entre les pressions 790 et 650 millimètres. D'autre part, c'est le nombre orométrique 1,300 — et non le nombre 2,000, comme dans le modèle ordinaire — qui se trouve en regard de la pression moyenne 760 millimètres. La course de l'aiguille est ainsi de 1,300 mètres en ascension par rapport au niveau moyen de la mer et de 300 mètres en dépression. Pour rendre les indications de la table altimétrique que nous avons calculée comparables aux divisions orométriques de l'instrument, il suffira de retrancher des premières le nombre constant 700 mètres.

Chacun des 14 intervalles « centimétriques » de pression compris, sur le cadran, entre 650 et 790 millimètres, mesure en arc 8mm13, tandis qu'un des 20 intervalles analogues des orométriques de même diamètre nºs 10 et 11 n'a que 5mm58. Cette différence de longueur, qui est d'environ 46 p. c., facilite beaucoup la lecture, non seulement des pressions barométriques, mais des nombres orométriques correspondants.